

Les agences d'urbanisme

Fondées à l'initiative conjointe de l'État et des collectivités locales, les agences d'urbanisme associent aussi à leurs instances d'administration et de gestion, suivant les configurations locales, le Département, la Région, les chambres consulaires, ...

Nées avec la Loi d'Orientation Foncière (LOF) de 1967, les agences ont vu leur existence confirmée une première fois par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) de juin 1999, puis par la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) de décembre 2000, ainsi que par une ordonnance du 3 juin 2004. Elles ont le plus souvent un statut d'association dite "loi 1901", cadre juridique prévu par la LOADDT.

Les agences d'urbanisme sont regroupées au sein de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Jacques Floch en est le secrétaire général.

Le budget annuel de l'Auran est arrêté à partir du programme partenarial d'activités défini par le conseil d'administration et proposé à l'assemblée générale qui l'approuve.

La contribution financière des adhérents s'effectue par le biais de subventions votées par leurs instances réglementaires.

L'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise



2007

Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise
AURAN

2 cours du Champ de Mars - BP 60827 - 44008 NANTES cedex 1

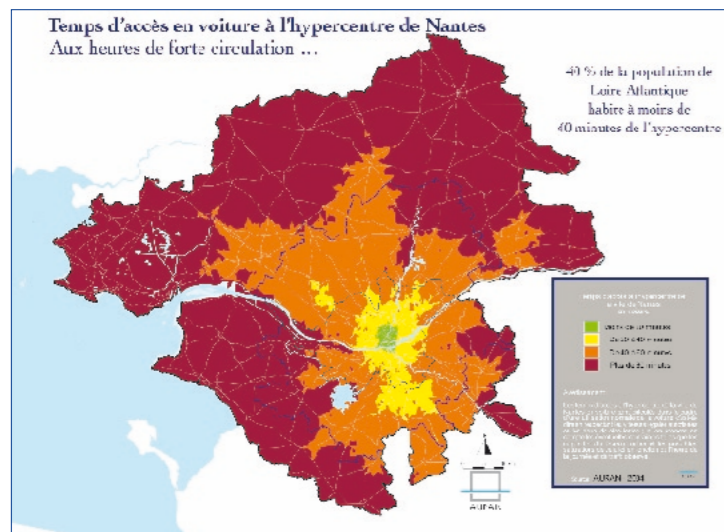
Tél. : 02 40 84 14 18 – Fax : 02 40 84 01 20

site internet : www.auran.org - adresse mail : contact@auran.org

Un outil d'aide à la décision ...

L'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise constitue le laboratoire du développement des pratiques intercommunales dans la région nantaise.

Lieu d'étude, de réflexion et de proposition, l'Auran est constituée d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes, associant urbanistes, architectes, ingénieurs, géographes, sociologues, économistes, infographistes ... L'Agence met ainsi en œuvre des moyens d'études permanents, indispensables pour les réflexions et les prises de décisions de ses membres et partenaires.



Outil de communication, de dialogue et d'aide à la décision, l'Auran apporte à ses adhérents :

- une information permanente à partir de ses observatoires,
- une capacité d'analyse du passé, de compréhension du présent et de questionnement de l'avenir,
- une assistance et une expertise pour les projets de chacun de ses partenaires, notamment dans des domaines tels que :
 - Dynamiques des Territoires - Démographie - Modes de vie
 - Environnement - Cadre de vie - Développement durable
 - Aménagement du territoire - Économie - Équipements
 - Habitat - Solidarité
 - Enseignement - Recherche
 - Mobilité - Transports - Déplacements

Au-delà, elle est un lieu d'échanges et de rencontres entre les différents territoires, acteurs et institutions.

Mémoire de plus de 25 ans d'évolutions urbaines, environnementales et socio-économiques, l'Auran est également animatrice de réflexions prospectives.

... attentif à la diversité des territoires

L'Agence travaille aux échelles géographiques les plus appropriées aux différents thèmes traités : de la commune au Grand-Ouest, en passant par le département, l'aire urbaine de Nantes, les périmètres de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les intercommunalités ...

L'Agence réalise également des analyses comparatives entre villes et systèmes métropolitains, aux échelles départementale, régionale, nationale et européenne.



Une géographie de bassins de vie

Une agence au service de l'information

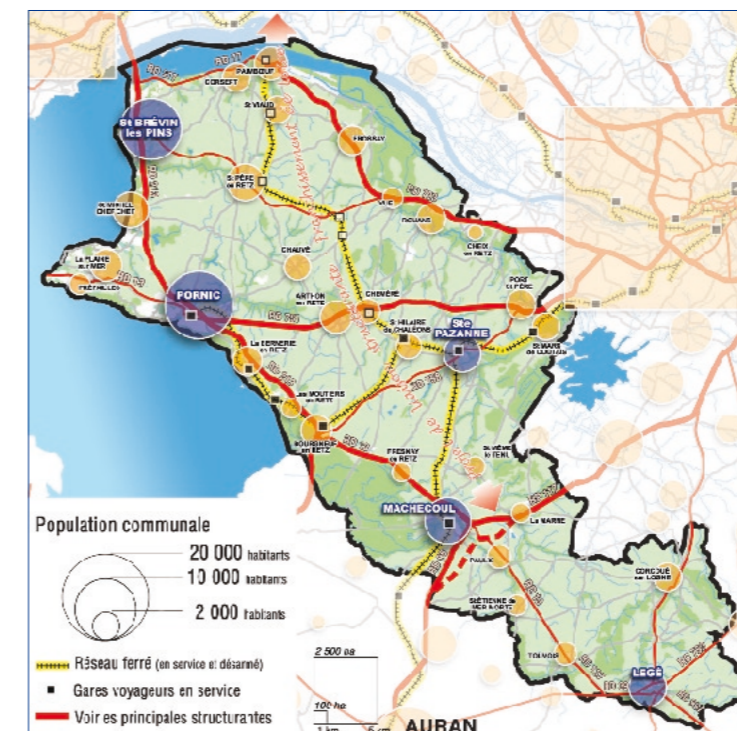
Au delà des travaux réalisés pour ses adhérents, l'Auran a également pour mission de répondre aux demandes d'informations des communes, des intercommunalités, des acteurs socio-économiques, des chercheurs et des particuliers dans ses domaines d'intervention.

En complément des informations diffusées par l'Agence sur différents supports (publications, expositions, colloques, réunions, entretiens...), le site internet de l'Auran (www.auran.org) permet de répondre aux nombreuses demandes d'informations.

Ce site internet accueille chaque mois plus de 13 000 visiteurs et ces consultations permettent chaque année la diffusion par téléchargement de l'équivalent de 48 000 documents imprimés.

D'autre part, l'Auran gère un fonds documentaire sur l'histoire de l'intercommunalité dans l'agglomération nantaise. Pour l'avenir, il est envisagé de mettre ce fonds documentaire à disposition des chercheurs et de tous les acteurs intéressés.

L'Auran assure également des formations auprès d'Universités françaises et étrangères, de Grandes Écoles, ainsi que de différents organismes, en urbanisme et aménagement.



Les adhérents

L'agence a été créée en 1978 à l'initiative d'Alain Chénard, alors député-maire de Nantes. Se sont ensuite succédés à la présidence deux maires d'Orvault : Maurice Poujade et André Louisy.

Depuis 1989, le président de l'Auran est Jacques Floch, conseiller municipal et maire honoraire de Rezé, député de Loire-Atlantique, ancien ministre.

Les membres de l'agence sont :

- les services de l'État,
- Nantes Métropole communauté urbaine,
- le Conseil Général de Loire-Atlantique,
- la Communauté de Communes Loire-Divatte,
- la Communauté de Communes de la Région de Blain,
- la Communauté de Communes de la Région de Nozay,
- les communes de l'agglomération nantaise ainsi que la commune de La Chevrolière,
- le Syndicat Mixte du SCoT de la Métropole Nantes - Saint-Nazaire,
- le Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Retz,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- la Chambre d'agriculture,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat,
- la Chambre des notaires.

D'autre part, de nombreuses autres structures sont des partenaires de travail réguliers de l'agence :

Communautés de Communes liées à l'aire urbaine de Nantes, syndicats mixtes de SCoT, Université, Sociétés d'Économie Mixte locales, Région des Pays de la Loire, Conseil de développement de Nantes Métropole, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique, Club Immobilier Nantes Atlantique (CINA) ...